

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**PRESA IN CARICA DI E SPESE D'ALLOGHJU,  
DI TRASPORTU E DI RISTURAZIONE DI MMA PASCALE  
SIMONI, IN U QUATRU DI U SALONE  
« LES THERMALIES 2020 - SALONE DI L'ACQUA  
È DI U BENISTA »**

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT,  
DE TRANSPORT ET DE RESTAURATION DE MME  
PASCALE SIMONI, DANS LE CADRE DU SALON  
« LES THERMALIES 2020 - SALON DE L'EAU  
ET DU BIEN-ETRE »**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Du 23 au 26 janvier 2020 s'est tenu à Paris, le Salon de l'eau et du bien-être « Les THERMALIES 2020 » au cours duquel se sont déroulés des conférences et ateliers relatifs à la Médecine Thermale.

Dans ce cadre et en sa qualité de Conseillère à l'Assemblée de Corse et de Présidente des Bains de Pietrapola, Mme Pascale SIMONI a participé à ces rencontres.

Toutefois, compte tenu des délais de transmission des rapports et du calendrier des sessions de l'Assemblée de Corse, modifié en janvier dernier, il n'a pas été possible de soumettre ce rapport à votre approbation avant le déplacement.

Aussi, à titre exceptionnel, il vous est proposé de bien vouloir procéder à l'attribution d'un mandat spécial à Mme Pascale SIMONI afin d'autoriser la prise en charge des dépenses liées à son déplacement pour la journée du 23 janvier 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.